

Homélie pour le VIIème Dimanche TO

(Année C)

Alors que se déroule le procès des complices des assassins du père Jacques HAMEL, nous entendons cet appel du Christ : « **Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent** » (Lc 6,27). La concomitance entre la circonstance présente et la Parole de Dieu n'est pas de l'ordre du hasard. Si nous avons le moindre doute, jeudi dernier, alors que Roseline, la sœur du père HAMEL, M. Guy COPONET, Mgr Dominique LEBRUN faisaient leur déposition à la barre du tribunal, nous entendions dans l'Évangile de ce jour une annonce de la Passion de Jésus ainsi que le reproche adressé à Pierre : « **Passe derrière moi, Satan ! Tes pensées ne sont pas celles de Dieu, mais celle des hommes** » (Mc 8,33). Ce dialogue entre la Parole de Dieu et ce procès éclaire singulièrement l'appel que le Christ nous adresse aujourd'hui : « **Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent** » (Lc 6,27). Dans un premier temps, prenons le temps d'accueillir les paroles entendues dans le cadre du procès. Dans un second temps, accueillons ces circonstances comme un appel du Christ pour ne pas nous laisser abuser par le chemin de la haine mais choisir, avec Lui, le chemin de la vie.

I – Les circonstances présentes.

a) Des personnes ouvertes au pardon.

A la cour d'assises où sont jugés les complices des assassins du père HAMEL, les témoins du drame qui s'est vécu le 26 juillet 2016 dans l'église de Saint Etienne du Rouvray sont venus donner leur témoignage. Il y a tout d'abord eu le témoignage de M. Guy COPONET, cet homme à qui les meurtriers ont demandé de filmer la mise à mort de ce prêtre. Après avoir tué l'ecclésiastique, ils s'en sont pris à lui, le laissant pour mort. Ayant réchappé à l'attentat dans lequel on avait cherché à lui ôter la vie, cet homme ne s'est pas laissé envahir par la haine. Bien au contraire, à l'image du père HAMEL, il a su faire la part des choses entre des jeunes à la dérive et l'œuvre de Satan qui s'est servi de ces deux hommes comme d'instruments pour donner la mort, fanatisés, radicalisés qu'ils étaient.

Quelques heures plus tard, Roseline HAMEL a elle aussi déposé devant le tribunal ce qu'était pour elle son frère sauvagement assassiné. On sentait chez cette femme une douleur immense, une douleur telle que même des pierres ne pourraient y rester insensibles. Là encore, nulle trace de haine chez cette femme. Là encore, aucun appel à une vengeance impitoyable comme nous pouvons

l'entendre parfois. Tournée vers les complices des assassins de son frère, les regardant droit dans les yeux, elle leur déclara : « Vous n'aurez pas ma haine ! ».

Charnière : Devant la violence de ce qu'elles ont subie, ces deux personnes auraient pu s'enfermer dans une haine profonde. Ni l'une ni l'autre n'ont souhaité emprunter ce chemin. Elles savent combien ce chemin est mortifère. Elles savent d'expérience que le chemin de la haine fait que développer encore un peu plus le mal.

b) Le témoignage donné.

En entendant ces paroles à la barre de la cour d'assises, on sentait le président du tribunal et les juges peu habitués à ce type de paroles dans un tel lieu. La récitation de la prière du « Je vous salue Marie » par celui qui récitait cette prière alors qu'il était laissé pour mort au pied de l'autel par ses bourreaux, l'appel à la vérité et l'ouverture au pardon s'il était demandé par les accusés, tout ceci ne pouvait manquer d'interpeler toutes les personnes présentes.

Nous avons là le plus beau témoignage qui soit rendu aux paroles de Jésus dans l'Évangile de ce dimanche : « Aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer en retour » (Lc 6,35). Ces paroles des personnes auditionnées sonnaient juste. Ce n'était pas des paroles prononcées à la légère mais des paroles passées par le tamis de l'épreuve, de la souffrance. Sans doute y a-t-il eu du combat en elles comme s'en est fait l'échos de manière très personnelle et touchante Mgr LEBRUN. Choisir de rompre le cercle vicieux de la haine pour emprunter le chemin de la fraternité n'est pas simple. Choisir de briser le cycle de la violence pour construire un monde où il fait bon vivre ensemble n'est pas évident. La parole de ces témoins était d'autant plus forte et interpellante que ces personnes auraient pu se laisser envahir par l'appétit de vengeance. Elles ont fait le choix de la fraternité. Elles ont fait le choix qui pour elles est le seul possible : celui de la vie.

Transition : Du fait du contexte, du fait des témoignages entendus, l'Évangile de ce dimanche résonne avec davantage de force. L'appel de Jésus à aimer ses ennemis n'en apparaît que de manière plus lumineuse. Comment accueillir cet appel pour nous aujourd'hui ?

II – L'appel au pardon.

a) L'attitude de Jésus.

Devant la mort, Jésus a prié pour ceux qui l'ont condamné à mort. Il ne s'est pas enfermé sur sa souffrance, replié sur une quelconque colère. Celui qui

invitait à prier pour ses ennemis a, de fait, prier pour ses accusateurs et ses bourreaux. Alors qu'il mourrait, Jésus faisait le choix de donner sa vie par amour. Dans cette vie offerte, la mort était en train d'être vaincue. Un horizon de vie s'ouvrait là où la violence, la haine semblaient victorieuses.

C'est ce chemin de vie dont sont témoins ceux dont je rapportais le témoignage au début de cette homélie. C'est le Christ en eux qui continue, dans la mesure où ils s'ouvrent à Lui, à les faire grandir sur un chemin de réconciliation, de pardon, de fraternité ; pour le dire plus simplement encore, sur un chemin de vie.

Charnière : Nous sommes loin d'avoir vécu personnellement la tragédie vécue par ces deux personnes ; pourtant, lorsque nous nous sentons blessés par l'attitude d'un proche ou d'un collègue de travail, attaqués par une parole qui nous est adressée, comment réagissons-nous ?

b) Laisser le Christ évangéliser nos réactions.

Il n'y a pas fort heureusement nécessairement de la haine mais au moins de la rancœur, de l'amertume. Il y a en nous une blessure. Allons-nous auto-entretenir cette blessure, cette plaie béante ou allons-nous demander au Seigneur de ne pas nous laisser piéger par cette tentation ? Sans doute le chemin vers le pardon et la réconciliation sont difficiles. Sans doute parfois nous arrive-t-il d'avoir le sentiment d'avancer sur ce chemin puis devant une parole, un évènement qui ravivent la souffrance, de connaître un brutal retour en arrière. Il convient de ne pas oublier que nous ne sommes jamais seuls pour emprunter ce chemin. Le Seigneur nous accompagne. Le Seigneur chemine avec nous. Il est Celui qui nous aide pour passer de l'amertume à la paix, de la rancœur au pardon, de la haine à un réel désir de fraternité.

Envers quelle personne ce matin suis-je animé d'un mouvement de colère, d'un sentiment de rancœur ? Prenons le temps de nommer cette personne dans le secret de notre cœur. Confions-la au Seigneur en lui demandant de convertir son cœur et le nôtre. Confions-Lui le combat intérieur qui peut être le nôtre par rapport à cette personne.

Charnière : Comme nous y invitent ces témoins au procès, ne laissons pas le Diviseur régner en nous, nous faire passer à côté de l'appel à la vie que le Seigneur nous adresse. Renouvelés par la parole de Jésus et fortifiés par sa grâce, établis en Lui, empruntons le chemin de la fraternité et de la vie. Amen.